



Monsieur Benoist APPARU
Secrétaire d'Etat, chargé du logement et de
l'urbanisme
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du
Développement durable et de la Mer
92055 La Défense Cedex

Paris, le 29 janvier 2010

Monsieur,

Le Premier ministre, alerté par Madame Voynet, Maire de Montreuil, confrontée à la difficulté d'accueillir dignement l'ensemble des habitants de squats et bidonvilles présents sur sa commune, vous a mandaté pour chercher avec elle les moyens de remédier à cette situation. Il a rappelé que la prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées était un chantier national prioritaire de son gouvernement pour 2008-2012 et s'est inquiété de la situation précaire de plusieurs milliers de personnes en errance, notamment en Seine-Saint-Denis.

Si cette question touche la Seine-Saint-Denis et Montreuil en particulier, vous n'êtes pas sans savoir qu'elle comporte une dimension régionale – les territoires moins touchés étant généralement ceux qui mènent une politique d'éloignement de ces populations vers les communes ou départements voisins – et se pose identiquement sur la majorité des grandes agglomérations françaises.

Certaines municipalités comme celle de Montreuil tentent d'apporter des réponses en terme d'hébergement et d'insertion pour les populations roms en grande précarité, mais dans la majorité des cas les personnes sont simplement évacuées des lieux sur lesquels elles vivent, y compris en période hivernale, sans autre perspective immédiate que l'errance. Or quelle que soit l'indignité des conditions d'habitat, c'est bien de "leur domicile" qu'elles se trouvent expulsées (comme viennent de le réaffirmer les tribunaux de grande instance de Lyon et Pontoise dans plusieurs ordonnances rejetant des demandes d'expulsion de bidonvilles les 16, 20 novembre et 29 décembre dernier).

L'Etat, responsable au premier chef de la mise à l'abri des personnes à la rue, doit s'impliquer sur tous les territoires concernés pour trouver des solutions de sortie des squats délabrés et bidonvilles en terme d'hébergement et de logement dignes et durables. En Ile-de-France particulièrement, cela doit passer par un processus de concertation à l'échelle régionale, à travers une table ronde associant tous les acteurs (Etat, toutes les collectivités locales, secteur associatif), ce dont plusieurs élus et associations font la demande en direction du préfet de Région depuis plusieurs années.

Ces actions s'inscrivent bien dans les priorités du chantier national prioritaire 2008-2012 pour les personnes sans-abri ou mal logées. Elles contribueraient aussi à donner une réalité au droit à

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

c/o FNASAT Gens du voyage – 59, rue de l'Ourcq – 75019 PARIS – 01-40-35-00-04 / 06-35-52-85-46

www.romeurope.org

l'hébergement et au logement opposable. Le premier étant en effet inconditionnel, le statut administratif des Roumains et Bulgares en France, dans l'attente d'une levée des mesures transitoires qui limitent leur accès au marché du travail, n'a aucune incidence sur l'obligation de l'Etat de leur proposer un hébergement.

Comptant sur vos propositions concrètes et votre engagement, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer afin d'évoquer plus avant les situations différentes dont les associations membres de notre collectif ont connaissance sur toute la France.

Dans l'attente, nous vous prions de croire en l'expression de notre considération distinguée.

Signataires :

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope :

ABCR (*Association Biterroise Contre le Racisme*) – **ALPIL** (*Action pour l'insertion sociale par le logement*) – **AMPIL** (*Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement*) – **ASAV** (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASET** (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – **ASFR** (*Association de Solidarité avec les Familles Roumaines*) – **CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **CLASSES** (*Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat*) – **CAM** (*Comité d'Aide Médicale*) – **FNASAT-Gens du voyage** – **CCFD** (*Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*) – **Hors la Rue** – **Imediat** – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **Liens Tsiganes** – **MDM** (*Médecins du Monde*) – **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **PARADA** – **PROCOM** – **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Réseau de solidarité avec les Roms de St Etienne** – **Romeurope Val-de-Marne** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (*Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants*) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (*Union régionale des associations voyageurs d'Ile-de-France*)

Et les Comités de soutien de Montreuil, du Nord-ouest parisien, de St Michel-sur-Orge, de Meudon, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie, le Collectif des sans papiers de Melun, le Collectif dijonnais de soutien aux Roms

Fondation Abbé Pierre

FAPIL Ile-de-France (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement)

FNARS Ile-de-France (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale)